

A la recherche d'une culture du bâti de qualité

Témoignage

Bénédicte Selfslagh

Les 21 et 22 janvier 2018, les ministres de la culture des Etats signataires de la Convention culturelle européenne et des Etats observateurs du Conseil de l'Europe, réunis à Davos, ont adopté la *Déclaration de Davos. Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe*.¹ Fallait-il une déclaration supplémentaire sur le cadre de vie quotidien ? Comment la *Déclaration de Davos* aborde-t-elle la conservation du patrimoine culturel ? Peut-elle avoir un impact positif sur la préservation du patrimoine ?

Le débat sur la qualité des interventions sur les monuments et dans l'environnement historique n'est pas nouveau. De nombreux articles y ont été consacrés et nombreux sont les architectes et critiques qui se réfèrent à Riegl et son livre *Le Culte moderne des monuments* et/ou à l'article 9 de la *Charte de Venise* pour critiquer, ou justifier *a posteriori* des interventions audacieuses ou contrastées dans un environnement historique.² Les tensions entre le développement d'une part et la conservation d'autre part ne sont pas nou-

velles non plus, comme en témoignent deux anciennes recommandations de l'Unesco, la *Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites* (1962) et la *Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par des travaux publics ou privés* (1968).³

Ces inquiétudes concernant la qualité et l'impact des nouveaux bâtiments sur l'environnement historique sont exprimées tant au niveau national qu'au niveau international. Ainsi, dans les années 1990 et 2000, le Comité du patrimoine mondial a voulu s'assurer que la valeur universelle exceptionnelle qui a donné lieu à l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial ne soit pas mise en péril par des projets de développement, aussi nécessaires soient-ils. Cette question était au cœur des débats concernant notamment la cathédrale de Cologne (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1996) et le centre historique de Vienne (inscrit sur la Liste en 2001).⁴ Les discussions



1 Comment évaluer la qualité de la culture du bâti d'un lieu?

1 How can Baukultur quality of a place be measured?

ont conduit à l'organisation d'une conférence internationale sur « Le patrimoine mondial et l'architecture contemporaine » à Vienne en 2005, où le Mémorandum de Vienne a été adopté, ainsi qu'à l'élaboration par l'Unesco de la *Recommandation concernant le paysage urbain historique* (2011).⁵ Ces deux textes n'ont pourtant pas évité l'inscription en 2017 du centre historique de Vienne sur la liste du patrimoine mondial en péril.

La tension entre des interventions contemporaines et la conservation du patrimoine se fait également ressentir au niveau local. Elle résulte notamment des pressions foncières, de la densification des centres-villes et des villages, de la flambée des prix du logement et d'une banalisation de l'architecture contemporaine ou des méthodes de construction. Parallèlement, de nouveaux défis et exigences en termes de durabilité et de démographie doivent être relevés dans les villes, les banlieues, les villages et les campagnes. Il en résulte que la qualité du cadre de vie s'est progressivement dégradée, conduisant dans de trop nombreux endroits au chaos. Face à cette situation et étant donné qu'une littérature scientifique de plus en plus abondante démontre l'impact de l'environnement bâti sur la santé et le bien-être mental des personnes, une approche plus globale était nécessaire. C'est ainsi qu'est née l'idée de la *Déclaration de Davos*.⁶

Il est évident que les principes de conservation et les législations sur le patrimoine ne peuvent pas à eux seuls régler les problèmes et défis sus-mentionnés : une approche plus complète s'impose. Il est néanmoins très révélateur que ce soit l'Office fédéral de la culture suisse qui ait lancé le *processus de Davos* dans le cadre de 2018 l'Année européenne du patrimoine culturel. Notons également que la composition du groupe de rédaction de la *Déclaration de Davos* était équilibrée et représentative des secteurs concernés et des parties prenantes, et que l'expérience en matière de conservation du patrimoine culturel y était fermement enracinée.

Le point de départ de la *Déclaration de Davos* est que construire est un acte culturel. Tout acte qui façonne le cadre de vie quotidien des personnes est un acte culturel. Il reflète les priorités et l'histoire des personnes, ainsi que leur identité et leur culture. Cependant, cette dimension culturelle n'est guère utilisée pour améliorer la qualité de l'environnement, et donc la qualité de vie. Par conséquent, l'objectif de la conférence ministérielle de 2018 et de la *Déclaration de Davos* était de « débattre, à un haut niveau politique, de la valeur culturelle du bâti, notamment par la mise en évidence de l'interdépendance entre la conservation du patrimoine bâti et la création contemporaine, visant à un aménagement durable de l'ensemble de l'environnement construit ».⁷

L'origine du terme *Baukultur* – « culture du bâti » en français –, ainsi que la façon dont son utilisation a évolué dans les pays germanophones sont présentées dans d'autres parties de la présente publication. Dans la

Déclaration de Davos, la culture du bâti a été définie comme « la somme de toutes les activités humaines qui transforment l'environnement bâti » (Article 4). Vu son objectif général d'améliorer la qualité de l'environnement bâti, la *Déclaration de Davos* s'attache à promouvoir une approche holistique. L'article 4 précise donc que « la culture du bâti » comprend le bâti existant, lequel inclut les monuments et d'autres éléments du patrimoine culturel, la création contemporaine, les infrastructures, l'espace public ainsi que les paysages ». La culture du bâti s'exprime également à tous les niveaux, de la politique et de la planification aux matériaux et aux savoir-faire (Articles 5 et 6).

L'environnement actuel est par conséquent l'expression de la culture du bâti. Cela n'implique pas qu'il soit bien conçu, qu'il soit conforme aux besoins de la société et/ou qu'il en préserve les caractéristiques historiques. Le réel défi consiste en effet de passer de la « culture du bâti » à une « culture du bâti de qualité » afin de prévenir et de contrer l'érosion de la qualité du cadre de vie. Ceci est au cœur de la *Déclaration de Davos*. La déclaration place la culture au centre de l'action, en passant de « l'acte de construire » à « l'art de construire », ce dernier étant un processus réfléchi dans lequel chaque acteur est conscient de ses responsabilités. Dans cette perspective, la culture du bâti de qualité est une nouvelle approche pour façonner notre environnement bâti, une approche enracinée dans la culture, qui « renforce activement la cohésion sociale, assure la durabilité de l'environnement et contribue à la santé et au bien-être de tous » (Article 7).

Le patrimoine culturel tient un rôle essentiel dans la culture du bâti de qualité. Il est exprimé dans l'article 8 de la déclaration et, de manière encore plus explicite, dans son article 9 : « Le patrimoine culturel est un élément central de la culture du bâti de qualité. L'usage contemporain du patrimoine bâti, son entretien et sa protection sont indispensables pour un développement de qualité de l'environnement bâti. » La culture du bâti de qualité n'est cependant pas synonyme de qualité du patrimoine bâti ou de qualité des projets de conservation du patrimoine culturel. Elle est le reflet des attitudes de la société et des parties prenantes à l'égard du cadre de vie des personnes.

En adoptant la *Déclaration de Davos* en 2018, les ministres de la culture se sont engagés à intégrer et à promouvoir les idées et les principes de la culture du bâti de qualité. Or, il fallait étudier davantage comment l'évaluer. La conférence « Getting the measure of Baukultur », organisée par les autorités suisses en 2019 à Genève, a fourni des éléments pour élaborer le *Système Davos de qualité pour la culture du bâti*. Il s'agit d'un cadre pour définir et évaluer la culture du bâti des lieux et des projets.⁸ Si la culture du bâti de qualité semble difficile à saisir, il ne s'agit pourtant pas d'une question subjective de goût ou du seul respect des exigences techniques et programmatiques.

La culture de bâti de qualité peut être analysée de manière rationnelle selon huit critères : Gouvernance, Fonctionnalité, Environnement, Économie, Diversité, Contexte, Esprit du lieu et Beauté.⁹ D'une certaine manière, ces critères sont interconnectés. Les critères sociaux, culturels et émotionnels sont mis sur un pied d'égalité avec les critères techniques, économiques et environnementaux utilisés plus couramment : c'est là que réside la nouveauté.

Le *Système Davos* qui permet d'évaluer la qualité de la culture du bâti s'est inspiré des critères de sélection proposés par l'ICOMOS dans le cadre des *Principes de qualité européens pour les interventions financées par l'Union européenne ayant un impact potentiel sur le patrimoine culturel*.¹⁰ Les deux outils font appel à des principes, chacun accompagné d'une courte phrase explicative et de quelques questions. Ils ont un autre point commun : ce sont des outils de communication et utilisent un langage clair à l'attention des décideurs et des parties prenantes, et pas uniquement des experts. Après tout, les critères de sélection proposés par l'ICOMOS ont été élaborés à la demande de la Commission européenne comme une « Charte de Venise pour les décideurs ».

Les critères de sélection proposés par l'ICOMOS peuvent être appliqués à des interventions dans des lieux non patrimoniaux. En effet, qui souhaiterait investir dans des projets reniant les principes énoncés : des projets non fondés sur des connaissances, contraires à l'intérêt général, incompatibles avec les éléments historiques et le contexte, des projets où la proportionnalité et le discernement font défaut, qui ne sont pas durables et qui sont le résultat d'une mauvaise gouvernance ? Une non-conformité

aux critères de sélection de l'ICOMOS conduirait inéluctablement à l'érosion de la qualité de l'environnement bâti et non à son amélioration, tandis que l'application des méthodologies développées pour la conservation du patrimoine (comme par exemple « Commencer par les études et relevés » et « Faire appel aux compétences et à l'expérience ») relève du bon sens pour chaque projet de construction.

Il y a donc des arguments convaincants pour considérer les deux systèmes d'évaluation comme des outils complémentaires qui se renforcent plutôt que de se concurrencer. C'est la raison pour laquelle l'ICOMOS est un partenaire du processus de Davos. Les critères de sélection proposés par l'ICOMOS ont été élaborés pour évaluer les projets et les lieux afin de mieux préserver le patrimoine culturel ; l'approche holistique du *Système Davos de qualité pour la culture du bâti* met davantage l'accent sur l'attitude requise pour obtenir et maintenir des lieux de qualité. Les deux outils permettent de mener des débats constructifs, condition *sine qua non* pour assurer la meilleure préservation du patrimoine culturel aujourd'hui et pour les générations à venir.

En conclusion, la *Déclaration de Davos* et le *Système Davos de qualité pour la culture du bâti* s'appuient sur les principes de qualité et les critères de sélection proposés par l'ICOMOS. Il ne s'agit pas d'une énième déclaration et ils ne font pas double emploi avec les textes normatifs existants sur la préservation du patrimoine culturel. La déclaration et le *Système Davos* accordent une place centrale à la culture, mettent en avant les attitudes à adopter, et soulignent les liens étroits entre la conservation du patrimoine culturel et la création contemporaine dans le but d'accroître la qualité du cadre de vie et le bien-être des personnes.

1 La *Déclaration de Davos* 2018.
2 Alois Riegl, *Der moderne Denkmalkultus*, 1903. Traduit en français : *Le culte moderne des monuments*, 1984. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites (Charte de Venise)*, 1964 (www.icomos.org/charters/venice_f.pdf, dernière visite 13.3.2022).
3 Unesco, *Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites*, 1962 (portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13067&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, dernière visite 13.3.2022). Unesco, *Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par des travaux publics ou privés*, 1968 (portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13085&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, dernière visite 13.3.2022).
4 Documents de travail du Comité du patrimoine mondial concernant la cathédrale de Cologne (whc.unesco.org/fr/list/292/documents, dernière visite 13.3.2022). Documents de travail du Comité du patrimoine mondial concernant le Centre historique de Vienne (whc.unesco.org/fr/list/1033/documents, dernière visite 13.3.2022).
5 *Memorandum de Vienne*, 2005 (whc.unesco.org/fr/documents/5966, dernière visite 13.3.2022). Unesco, *Recommandation concernant le paysage urbain historique*, 2011 (portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=48857&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, dernière visite 13.3.2022).

6 Document de contexte pour la *Déclaration de Davos. Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe*, 2018 (www.davosdeclaration2018.ch/media/Document-de-contexte-fr.pdf, dernière visite 13.3.2022).
7 Première annonce de la conférence ministérielle de Davos en 2018, 7 avril 2017.
8 Information sur la conférence 'Getting the measure of Baukultur - pour un espace de vie de qualité', Genève, 4-5 novembre 2019 (www.davosdeclaration2018.ch/fr/conference-2019-geneva, dernière visite 13.3.2022).
9 Pour plus d'information sur le *Système Davos de qualité pour la culture du bâti* (www.davosdeclaration2018.ch/fr/quality-system, dernière visite 13.3.2022).
10 ICOMOS, *Principes de qualité européens pour les interventions financées par l'Union européenne ayant un impact potentiel sur le patrimoine culturel*, Paris, édition révisée novembre 2020 (openarchive.icomos.org/id/eprint/2437, dernière visite 13.3.2022). Tiré à part avec les *Recommandations principales & les Critères de sélection* (openarchive.icomos.org/id/eprint/2439, dernière visite 13.3.2022).

Critères de sélection proposés par l'ICOMOS

1	LA CONNAISSANCE	Commencez par les études et les relevés
2	L'INTÉRÊT GÉNÉRAL	N'oubliez pas votre responsabilité envers la société
3	LA COMPATIBILITÉ	Conservez « l'esprit du lieu »
4	LA PROPORTIONNALITÉ	Faites autant que nécessaire, mais aussi peu que possible
5	LE DISCERNEMENT	Faites appel aux compétences et à l'expérience
6	LA DURABILITÉ	Inscrivez-vous dans la durée
7	LA BONNE GOUVERNANCE	Le processus fait partie intégrante de la réussite

Critères du Système Davos

–	GOUVERNANCE	La culture du bâti de qualité se fonde sur la bonne gouvernance
–	FONCTIONNALITÉ	La culture du bâti de qualité répond aux besoins
–	ENVIRONNEMENT	La culture du bâti de qualité préserve l'environnement
–	ÉCONOMIE	La culture de bâti de qualité ajoute une plus-value économique
–	DIVERSITÉ	La culture du bâti de qualité relie les personnes entre elles
–	CONTEXTE	La culture du bâti de qualité entraîne la cohérence spatiale
–	ESPRIT DU LIEU	La culture du bâti de qualité renforce l'esprit du lieu
–	BEAUTÉ	Un lieu empreint d'une culture du bâti de qualité est beau

Selection criteria proposed by ICOMOS

1	KNOWLEDGE-BASED	Conduct research and surveys first of all
2	PUBLIC BENEFIT	Keep in mind your responsibility towards society
3	COMPATIBILITY	Keep the "spirit of the place"
4	PROPORTIONALITY	Do as much as necessary, but as little as possible
5	DISCERNMENT	Call upon skills and experience
6	SUSTAINABILITY	Make it last
7	GOOD GOVERNANCE	The process is part of the success

Criteria of the Davos System

–	GOVERNANCE	High-quality <i>Baukultur</i> follows good governance
–	FUNCTIONALITY	High-quality <i>Baukultur</i> fits the purpose
–	ENVIRONMENT	High-quality <i>Baukultur</i> protects the environment
–	ECONOMY	High-quality <i>Baukultur</i> adds economic value
–	DIVERSITY	High-quality <i>Baukultur</i> connects people
–	CONTEXT	High-quality <i>Baukultur</i> results in spatial coherence
–	SENSE OF PLACE	High-quality <i>Baukultur</i> improves the sense of place
–	BEAUTY	A place of high-quality <i>Baukultur</i> is beautiful

2 Comparaison entre les critères de sélection proposés par l'ICOMOS et les critères du Système Davos de qualité pour la culture du bâti.

2 Comparison between the ICOMOS Selection Criteria and the criteria of the Davos Baukultur Quality System.